



Hôtel de Ville – 6, rue de la Mairie – F11290 LAVALETTE

Publicité
Avis d'appel à la mise en concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie de Lavalette

6, rue de la Mairie

11290 LAVALETTE

Tél : 04.68.26.81.17

Fax : 04.68.26.93.33

Mél : mairie.lavalette@wanadoo.fr

Adresse Internet : <http://ville-lavalette.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre :

Travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie communale - accord cadre à bons de commande pour les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie communale

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande mono attributaire

Type d'accord-cadre de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

LAVALETTE

Code NUTS : FR811

Conformément à l'article par 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de **450 000 € HT.**

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 450 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 450 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 450 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée initiale de 1 année(s).

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 20 % du montant de l'accord-cadre.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Présentation de candidature sous forme de DUME : L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
- Titres d'études et professionnels exigées du prestataire de services ou du contractant lui-même

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Performances en matière de protection de l'environnement pondéré à 10 %.

L'analyse de ce critère se fera à partir des éléments environnementaux présents dans la note technique proposée par le candidat.

2. Critère de délais d'intervention à 10 %.

L'analyse de ce critère se fera sur le type de travaux à réaliser et l'urgence, fiche d'engagement sur les délais et la proximité des entreprises.

3. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

Afin de juger les candidats sur la base de ce critère, un bon de commande type sera établi mais non communiqué aux candidats dans le DCE

4. Critère Valeur technique pondéré à 40 %.

L'analyse de ce critère se fera sur la base de la note technique proposée par le candidat.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : **01 - 2018**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : **Vendredi 20 avril 2018**

Date limite de réception des offres : **Lundi 14 mai 2018 avant 17 h 00**

Les candidats peuvent demander des renseignements au plus tard avant le **lundi 30 avril 2018** par une demande écrite ou par courriel.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Auto financement.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions : reconduction tacite à échéance sauf si dénonciation préalable **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après l'attribution de l'accord-cadre, la personne signataire de l'accord-cadre pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 Rue Pitot

34000 Montpellier

France

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <http://www.rha-repro.com>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique. Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur <http://www.rha-repro.com>

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard avant le 30/04/2018, une demande écrite ou par courriel à :

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre technique :

Mairie de LAVALETTE
Correspondant : Luc FABRE
Adresse : 6, rue de la mairie
11290 LAVALETTE
Mél mairie.lavalette@wanadoo.fr

Bureau d'étude OPALE
ZA La Plaine
11 300 Couranel
Tel : 04.68.69.20.01 / Fax : 04.68.20.97.73
Mél : secretariat@opale-ingenierie.fr

- adresse de remise des offres :

Mairie de Lavalette
6, rue de la Mairie
11290 LAVALETTE
Tél : 04.68.26.81.17
Fax : 04.68.26.93.33